



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 décembre 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI quinze décembre deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Julien BONY, Estelle BRUANT à Marion BARRAUD, Wendy LAFAYE à Anna AUBOIS, Catherine PINET-TALLON à Cécile LAPORTE

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Alexis BLONDEAU

Rémi CHABRILLAT et Cécile LAPORTE arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°2.

Lucie MIZOULE arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS).

Rapport N° 26

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES ANIMATIONS COMMERCIALES 2021

Comme chaque année pour les fêtes de Noël la Ville de Clermont-Ferrand soutient les actions des associations de commerçants en apportant une aide aux projets ayant pour objet l'animation

commerciale du centre-ville et des quartiers. Ces animations ont pour but de mettre en valeur les commerces de proximité permettant aux chalands de les (re)découvrir dans une ambiance festive.

Ainsi, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'examiner les demandes de subventions suivantes :

Association Cœur de Ville

Les commerçants de Cœur de Ville (association loi 1901) organisent une nouvelle édition de l'animation « La Hotte de Cœur de ville » du 1^{er} décembre au 24 décembre. Un calendrier de l'Avent digital présentera sur les réseaux sociaux les produits et services des adhérents de l'association et permettra au public de remporter des lots dans plus de 40 commerces.

La Hotte de Cœur de Ville a pour finalité de valoriser et défendre l'attractivité du centre historique de Clermont-Ferrand, grâce à la visibilité accrue.

Vous trouverez ci-dessous le détail du budget prévisionnel présenté par l'association Cœur de Ville :

Dépenses	Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	Subvention proposée
Prestation de services	3 666 €	1 506 €	1 506 €
Fournitures et services extérieurs	516 €		
Réalisation de bande-annonce	335 €		
Total	4 517 €		

Le Crédit Mutuel et Radio Scoop sont également sollicités pour cette opération.

Association Espace Delille

Les commerçants d'Espace Delille (association loi 1901) organisent une nouvelle édition de leur animation « Les fêtes d'Espace Delille » qui se déroulera tout le mois de décembre avec des concours en ligne, ainsi que le « Noël des créateurs », marché de Noël des artisans et créateurs locaux.

Cette manifestation a pour finalité de valoriser et défendre l'attractivité du centre historique de Clermont-Ferrand, en profitant des périodes des fêtes de fin d'année, avec un temps fort le samedi 11 décembre où plusieurs animations seront organisées sur tout le quartier de la rue du Port ainsi qu'une parade déambulatoire.

La demande de subvention de l'association concerne également la mise en ligne de leur tout nouveau site internet, dont le but est de donner de la visibilité au quartier et à la ville en liant patrimoine, artistique, artisanat et commerces indépendants.



Vous trouverez ci-dessous le détail du budget prévisionnel présenté par l'association Espace Delille :

Dépenses	Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	Subvention proposée
Animations de Noël	3 898 €	1 780 €	1 780 €
Site internet	5 350€		
Total	9 248 €		

Comité de quartier Saint-Jacques

L'association met en place une nouvelle édition de leur animation « **Noël à Saint-Jacques** », ayant pour vocation d'animer les secteurs commerciaux de Saint-Jacques durant les fêtes de fin d'année et aussi de participer à la dynamisation commerciale des rues.

Elle se déroulera le mercredi 15 décembre 2021 et consistera en la distribution de sapins dans les commerces ainsi qu'un spectacle de cirque avec la présence du père Noël qui distribuera des papillotes, sous réserve que la situation sanitaire le permette.

Vous trouverez ci-dessous le détail du budget prévisionnel présenté par le comité de quartier de Saint-Jacques :

Dépenses	Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	Subvention proposée
Prestation de services	871 €	800 €	800 €
Fournitures et services extérieurs	1 475 €		
Autre	1 600 €		
Total	3 946 €		

Le Conseil départemental est également sollicité au titre de la DALD à hauteur de 1 000 €

En conséquence, compte tenu de l'intérêt de ces demandes il est proposé à votre commission :

- d'attribuer une subvention de 1 506 € à l'Association de commerçants Cœur de Ville
- d'attribuer une subvention de 1 780 € à l'Association de commerçants Espace Delille
- d'attribuer une subvention de 800 € au Comité de quartier Saint-Jacques
- d'autoriser le versement de ces subventions aux associations concernées

Les crédits sont disponibles au budget 2021

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

17 DEC 2021

Pour le Maire et par délégation :

L'Adjoint,



Didier MULLER